

## Libellé(s)



Aucun libellé renseigné

## Localisation

**Adresse principale :** BOUILLON (Bouillon)

## Classement

**Tout ou partie de ce bien est classé ou fait partie d'un site classé et fait partie du(des) dossier(s) suivant(s) :**

- Patrimoine - Biens classés et zones de protection :
  - [84010-CLT-0001-01](#)
- Patrimoine - Biens repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie :
  - [84010-PEX-0001-04](#)

## Notice

Château fort. Dominant un site grandiose, forteresse d'origine médiévale répondant, par sa situation stratégique, aux usages militaires du XI<sup>e</sup> s. (pl. 11). Circonscrite en grande partie par la Semois, éperon rocheux de 340 mètres x 40 surplombant çà et là de quelque 50 mètres le cours de la rivière et servant d'assiette à la forteresse. Ensemble hybride en appareil rugueux de schiste, étalé N.-S. sur la plate-forme de la roche. Evolution complexe due aux défenses continuellement augmentées ou transformées à la fin du Moyen Age et au XVI<sup>e</sup> s.

Construction v. 1080-1090 d'un puissant donjon dominant le bourg pour protéger l'appendice méridional de la Principauté de Liège contre la Lotharingie, ennemie héréditaire de l'Empire. Après 1100, suite à l'engagère conclue entre le prince-évêque de Liège et Godefroid de Bouillon (t 1100) avant son départ en Terre Sainte, propriété des princes-évêques de Liège, également ducs de Bouillon jusqu'à l'annexion par la 1<sup>re</sup> République française en 1794. Physionomie médiévale mutilée au gré des vicissitudes de l'Histoire : conflit dynastique des Valois et des Habsbourg (siège de Charles-Quint en 1521), fortifications de Vauban (1633-1707) aux environs

de 1676 (après le siège de Louis XIV lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg), destruction du donjon et remaniements importants des superstructures durant l'occupation hollandaise dès 1813 et déclassement de la forteresse par les autorités belges (1853). A partir de trois entités (massif d'entrée donjon-tour d'Autriche) en place aux environs de 1500, dispositif général, modifié dans la suite, présentant encore du N. au S. (fig. VII) :

1. Esplanade d'accès spacieuse pour la mise en place de canons (premier usage du canon lors du siège de 1407).
2. Rampe d'accès N. bordée de deux murs percés d'ouvertures rectangulaires et fermée en avant par deux retours terminés par des piliers calcaires; ensemble remanié dans la 1<sup>re</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> s.
3. Première « faille » enjambée par un pont de pierre de 1716 (?).
4. Corne d'entrée ou forteresse d'entrée avec baies à encadrement de pierre harpé du XIX<sup>e</sup> s.; entre une tour et un bastion, porche d'accès en plein cintre à claveaux calcaires, surmonté d'un cartouche aveugle donnant sur un passage voûté en berceau débouchant entre deux corps de garde.
5. Seconde « faille » enjambée par un second pont conduisant au châtelet ou second fortin.
6. Châtelet avec porche en plein cintre aménagé à la fin du XVII<sup>e</sup> s. Assommoir, herse et pont-levis dont les deux glissières subsistent. Cartouche avec dédicace latine de 1684 rappelant la reconnaissance de Godefroid Maurice de la Tour d'Auvergne envers Louis XIV : LUDOVICO MAGNO, GALLIARUM REGI. PRINCIPUM VINBELLI PACISQUE ARBITRO, GODEFRIDUS MAURISTIVS DE TURRE AVERNAE, DEI GRATIA BULLONII DUX. OB SIBI AC POSTERIS SUIS, ASSERTAM ARMIS, SANCITAM NEOMAGENSI PACE, / SUPREMI AVITII DUCATUS DITIONEM, ; AETERNUM GRATI ANIMI MONUMENTUM. / MDCLXXXIV (A Louis le Grand, Roi de France, Vengeur des Princes, Arbitre de la Paix et de la Guerre, Godefroid Maurice de la Tour d'Auvergne, par la Grâce de Dieu, Duc de Bouillon, pour le Duché de ses Aïeux, conquis par les armées royales, restitué à lui et à ses descendants par le traité de Nimègue. Témoignage d'éternelle reconnaissance. 1684). Accès à un nouveau passage voûté en berceau.
7. Interruption enjambée par un pont avec, comme millésime de réfection, «AN X » (1801) gravé sur le tablier ; garde-fou en fer forgé contigu à la rampe à oves étirées, également forgée, de l'escalier à volées droites sans mur déchiffre, d'époque Louis XIV.
8. Troisième châtelet avec porte en plein cintre en frontispice cantonné de bossages, datable de 1551 par le panneau armorié déplacé sur la face S. de la tour d'Autriche, vestige d'aménagement dû au Bolognais Alessandro Pasqualini (1493-1559), remanié par Vauban à la fin du XVII<sup>e</sup> s. puis par les Hollandais. Corridor serpentant jusqu'à la grande cour, desservant au passage un grand puits et débouchant sous le logis dit «du major », d'époque Louis XIV, avec annexes et toit à la Mansart.
9. Cour du château, spacieuse, où se dressait avant 1824 le puissant donjon, noyau névralgique dominant la forteresse, comprenant la chapelle St-Jean, connus tous deux par les plans du Génie français de 1764 et culbutés par les Hollandais; à cet emplacement, édification par ceux-ci, en 1828, de quatre casernes en enfilade, attestées par des traces de cheminées et de murs de refend, détruites à leur tour en 1892-1893 pour tenter d'harmoniser les constructions du château. A gauche, escalier à volée unique légèrement courbe menant à la grande batterie établie à l'époque hollandaise au second niveau des dites casernes, avec alternance de menues ouvertures en plein cintre à encadrement harpé et de larges niches en arc surbaissé abritant chacune trois baies. Contigu et dominant cette batterie sur la droite, juché sur la roche, grand arsenal (fig. 26) dû à Vauban, sous bâtière d'ardoises à trois lucarnes. Mur de pignon O. percé en quinconce de baies verticales et carrées au-dessus du r.d.ch. à deux arcades en plein cintre, l'une ouverte, au sommet d'une volée d'escalier et donnant accès aux cachots d'époque

hollandaise. Vaste salle «Godefroid » en sous-sol. Contiguë sur la gauche, poudrière du XVIIIe s. et batterie accolée au volume cylindrique de la petite poudrière Pasqualini du XVIe s. En vis-à-vis de ces bâtiments, au S., grande courtine interrompue à la fois par la saillie d'un édicule courtaud avec coiffe à quatre pans à l'impériale abritant aujourd'hui une cloche de 1563 provenant de l'ancienne chapelle castrale et par un bastion. Sur toute la longueur, percements de tir aménagés aux époques Louis XIV et hollandaise.

10. Terminant la grande courtine vers l'O., tour dite « de l'Horloge », à la naissance de la batterie O. ou batterie de France, elle-même partiellement occupée par le massif barlong de la tour aménagée en 1551 par le prince-évêque de Liège, Georges d'Autriche (1544-1557). Accrochée à cette dernière batterie formant terrasse, courte échauguette polygonale d'époque Louis XV à riche modénature d'encorbellement, réfectionnée (fig. 27). En contrebas, batterie quadrangulaire et massive.

11. Fortifiant le côté N.O., batterie dite « de Turenne » avec bastion en forte saillie.  
H.O.-B.W.

A. MATTHYS, Les fortifications de Bouillon, dans *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles, 1978 (= *Archeologia Belgica*, 206), p. 108-111; L.-Fr. GENICOT, Bouillon, dans *Le Grand Livre des Châteaux de Belgique (I)*, Bruxelles, 1975, p. 67- 69; J. MULLER, Bouillon. Duché, ville, château, Gembloux, 1974, p. 39-51.

## Détails complémentaires de la fiche

### Prospection

Prospection effectuée en 1989

### Publication papier

**Tome :** IPM - 14 (1989)

**Page(s) :**

- [IPM - 14 - Page 53](#)
- [IPM - 14 - Page 54](#)
- [IPM - 14 - Page 55](#)
- [IPM - 14 - Page 56](#)
- [IPM - 14 - Page 57](#)
- [IPM - 14 - Page 58](#)

Les imageries de ce tome sont accessibles via ce lien : [Imageries](#)

### Code de la fiche

84010-INV-0016-01